

REPÚBLICA DEMOCRÁTICA DE



S. TOMÉ E PRÍNCIPE

MINISTÈRIO DE SAÚDE
CENTRO NACIONAL DE ENDEMIAS

Traduction non officielle

TERMES DE REFERENCE

*RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INTERNATIONAL
ASSISTANCE TECHNIQUE EN ENTOMOLOGIE POUR LE "PROGRAMME
NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA MALÁRIA (PNLP)" DANS LE CADRE DU
PROJET " FONDS MONDIAL DE LA LUTTE CONTRE LE SIDA, TUBERCULOSE
ET LE PALUDISME "*

S. Tomé, Août 2008



MINISTÈRIO DE SAÚDE
CENTRO NACIONAL DE ENDEMIAS

TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT
*D'UN CONSULTANT INTERNATIONAL / ASSISTANCE TECHNIQUE EN ENTOMOLOGIE
POUR LE PROGRAMME NATIONAL DE LA LUTTE CONTRE LE PALUDISME (PNLP) DANS
LE CADRE DU PROJET FOND MONDIAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA, La
TUBERCULOSE ET LE PALUDISME"*

I- INTRODUCTION

Le taux de prévalence du paludisme à S.Tomé et Príncipe à l'heure actuelle est de 2,1%.

Le paludisme constitue actuellement environ 2.1% de morbidité à S.Tomé et Príncipe, le taux de mortalité général dans le pays ayant la maladie comme cause s'élève à 0,4% (données de 2007). Néanmoins, il s'avère nécessaire adopter de nouvelles mesures de contrôle, dans une perspective d'identification et de élimination des faiblesses de la Stratégie Nationale, dérivées du Système National de Santé lui-même.

L'adoption de ces mesures devra impliquer non seulement le développement des capacités institutionnelles au niveau de la structure centrale, mais aussi au niveau des centres et postes de santé dans les districts, ayant comme but l'amélioration de qualité de santé de la population et la réduction de l'impact socio-économique négatif (conséquence de la maladie), condition préalable sinon prioritaire pour que la République Démocratique de S. Tomé et Príncipe puisse atteindre son développement, avec succès.

D'autre part, la réduction continue de la morbidité et de la mortalité ébauche un nouveau profil épidémiologique du paludisme. La différence c'est que d'une situation de paludisme endémique et stable on a passé vers une autre, caractérisée par le paludisme instable et fortement épidémique.

L'action de surveillance entomologique menée par les agents de lutte contre le vecteur dans les districts, sous la supervision des entomologistes du niveau central, vient de démontrer qu'il y a eu un changement de comportement des vecteurs du paludisme, même si les indicateurs entomologiques rassemblés et disponibles ne nous permettent pas de clarifier la corrélation positive du comportement des vecteurs hors- domiciles. Ceci étant, il s'avère nécessaire renforcer les capacités des techniciens du Centre National des Endémies, soit à niveau central, soit au niveau des districts, de sorte qu'il y ait un suivi, avec rigueur, de l'évolution de ce changement. D'autre côté, il faudrait

être capable d'aider à l'identification de mesures stratégiques appropriées pour le cadre actuel de la situation épidémiologique du paludisme.

II-PERIODE D'EXÉCUTION: OCTOBRE/NOVEMBRE 2008

III-DURÉE DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE: 1,5 mois (45 jours).

IV- BUTS: Fournir du soutien technique au PNLP, ainsi qu'aux districts sanitaires dans le domaine d'Entomologie, en tenant compte l'actuel profil entomologique et épidémiologique du Pays.

V-ATTRIBUTIONS / TACHES:

- 1- Evaluer et élaborer les directrices pour le fonctionnement régulier de l'insectarium ;
- 2- Améliorer les TDR des agents de lutte contre le vecteur dans les districts sanitaires ;
- 3- Améliorer, le cas échéant, la fiche de l'enquête CAP ;
- 4- Concevoir un Plan National de Surveillance Entomologique ;
- 5- Appuyer les cadres techniques du CNE en ce qui concerne la définition correcte des indicateurs-clés de suivi et évaluation;
- 6- Réviser et réévaluer les actuelles attributions du secteur Entomologique comme une Section de l'Unité d'Études et Recherches dans le Centre National des Maladies Endémiques, après la mise en œuvre des actions de lutte contre le vecteur à niveau nationale par les agents des différents districts. Cette réévaluation vise à aboutir une surveillance entomologique plus rigoureuse et un plan plus complet du suivi et évaluation;
- 7- Proposer un modèle pratique de recherche qui permet au secteur d'entomologie de faire une évaluation efficace des MII e des Biolarvacides;
- 8- Effectuer une visite technique à la Région Autonome du Principe et proposer un modèle de suivi et évaluation spécifique pour la Région ;
- 9- Harmoniser les actions de cette assistance technique avec celles précédentes en entomologie ;
- 10- Rédiger un rapport définitif technique avec conclusions et recommandations ainsi que les modalités d'exécution de chaque recommandation.

VI- PROFIL ET QUALIFICATIONS:

- a) Diplôme Universitaire en biologie et pos-graduation en Entomologie médicale ou une autre formation Universitaire similaire (incluant ces connaissances);
- b) Avoir au moins 5 années d'expérience en entomologie du paludisme, de préférence dans le cadre du programme de lutte contre le paludisme en Afrique;
- c) Avoir déjà effectué assistances techniques semblables à niveau International;
- d) Capacité de travailler en équipes multiculturelles.

VII – COMPÉTENCES LINGUISTIQUES: Maîtrise du Portugais et/ou du Français